

Lyon, 28 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La vitesse autorisée sur le tronçon du boulevard Laurent Bonnevey le long du parc de la Feyssine à 50 km/h à partir du 2 novembre.

La sécurisation des axes routiers les plus accidentogènes est l'une des priorités de la Métropole de Lyon. Cette sécurisation passe par la réduction de la vitesse autorisée. La Ville de Villeurbanne et la Métropole vont abaisser la vitesse autorisée de 70 à 50 km/h sur le tronçon du boulevard Laurent Bonnevey situé le long du parc de la Feyssine, entre le périphérique et le quai Charles de Gaulle.

La sécurisation de ce tronçon du boulevard faisait partie des objectifs de la Métropole de Lyon et de son vice-président à la voirie et aux mobilités actives, Fabien Bagnon. Il avait demandé, en lien avec les services et les élus de la ville de Villeurbanne, d'étudier une réduction de la vitesse.

Toutes les études montrent, en effet, une corrélation entre une vitesse excessive des véhicules et la gravité des accidents dont les victimes sont, la plupart du temps, les piétons et les cyclistes.

Ce secteur qui longe le campus de la Doua et le parc de la Feyssine est fréquenté par de très nombreux étudiants et promeneurs. Il était donc important, pour la Métropole et la Ville de Villeurbanne, de tout mettre en œuvre pour sécuriser et apaiser la circulation dans ce secteur comme elle le fait la Métropole sur les axes routiers les plus accidentogènes du territoire.

Le Préfet ayant donné un avis favorable à cette évolution, la Métropole de Lyon va publier un arrêté, actant le passage à 50 km/h à partir du mardi 2 novembre. Des panneaux et marquage au sol réglementaires seront installés sur ce tronçon du boulevard Laurent Bonnevey, pour prévenir les automobilistes de ce changement.

Des radars pédagogiques seront mis en place pendant quelques semaines pour sensibiliser au changement de réglementation. Parallèlement, le séquençage des feux sur ce tronçon sera modifié pour tenir compte de l'abaissement de la vitesse autorisée

Contact presse Métropole de Lyon

Régis Guillet rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52 / 06 98 51 59 94